



Réf. n° 15558 /SS

Aoste, 25 AGO. 2021

L'ASSESSUR À L'ÉDUCATION, À L'UNIVERSITÉ, AUX POLITIQUES DE LA JEUNESSE, AUX
AFFAIRES EUROPÉENNES ET AUX SOCIÉTÉS À PARTICIPATION RÉGIONALE

VU le chapitre III du décret législatif n° 62 du 13 avril 2017 concernant les examens d'État pour le deuxième cycle de l'enseignement ;

VU la loi régionale n° 11 du 17 décembre 2018 portant réglementation du déroulement des épreuves de français dans le cadre de l'examen d'État en Vallée d'Aoste ;

VU notamment l'article 6 de la loi susmentionnée, au sens duquel l'Assesseur régional compétent en matière d'éducation doit définir les types, les délais et les modalités de déroulement de l'épreuve écrite et les grilles d'évaluation des épreuves écrite et orale de français ;

VU l'arrêté n° 52025 du 10 décembre 1998 concernant les programmes de français des établissements secondaires du deuxième degré de la Région,

ARRÊTE

Dans les établissements secondaires du deuxième degré de la Vallée d'Aoste, les candidats à l'examen d'État pour l'année scolaire **2021/2022** doivent passer une épreuve écrite (troisième épreuve) et une épreuve orale de français selon les modalités suivantes :

1) Caractéristiques de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite vérifie les capacités d'expression, logiques, linguistiques et critiques du candidat. Elle doit permettre la vérification de compétences différentes et notamment de la capacité du candidat de comprendre les aspects linguistiques, expressifs, logiques et argumentatifs de la langue et de mener une réflexion critique, par l'élaboration d'un texte répondant à l'un des différents types proposés et relevant des domaines artistique, littéraire, philosophique, historique, scientifique, social, économique et technologique.

Durée maximale de l'épreuve : six heures

Seul l'usage du dictionnaire monolingue est autorisé.

2) Description des types d'épreuve écrite

Type A : Analyse et interprétation d'un texte littéraire d'un auteur francophone

Les candidats seront appelés à choisir entre deux textes littéraires (prose, poésie, théâtre) d'auteurs francophones des XX^e et XXI^e siècles.

Le texte choisi est étudié en trois étapes :

- compréhension : le candidat devra rédiger une brève présentation générale du texte ;
- analyse : le candidat devra répondre à des questions sur le sens et le style de certains passages du texte ;
- interprétation : le candidat devra interpréter le texte et l'approfondir suivant les indications proposées (minimum 300 mots, avec une tolérance de moins de 10 %).

Type B : Analyse et production d'un texte argumenté

Les candidats seront appelés à choisir entre trois textes de 800 mots environ, ayant trait aux domaines suivants : artistique, littéraire, philosophique, historique, scientifique, social, économique et technologique.

Le texte proposé sera étudié en deux étapes :

- compréhension et analyse : le candidat devra répondre à deux questions à choix multiple à quatre options et à trois questions ouvertes ;
- production : le candidat devra présenter sa réflexion sur la base des connaissances personnelles et acquises pendant son parcours d'études (minimum 400 mots, avec une tolérance de moins de 10 %) à partir du thème du texte.

Type C : Essai argumenté sur des sujets d'actualité

Les candidats seront appelés à choisir entre deux sujets d'actualité, qui pourront être accompagnés d'un court texte d'appui, et à exposer leurs réflexions sur le sujet choisi dans un texte argumenté, structuré et cohérent (minimum 500 mots, avec une tolérance de moins de 10 %), présentant un titre et des sous-titres.

3) Objectifs de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite de français vise à attester la maîtrise de la langue et des connaissances du candidat selon les descripteurs suivants :

a) Compréhension

- comprendre des extraits d'œuvres littéraires en les analysant sur le plan lexical, syntaxique, stylistique et rhétorique ;
- comprendre des articles de presse sur des problèmes contemporains dans lesquels les auteurs adoptent une position ou un point de vue particuliers et en reconnaître la structure : arguments et contre-arguments, présentation d'un problème et de sa solution ou des relations de cause à effet.

b) Production

- présenter clairement ses réactions vis-à-vis d'une œuvre littéraire, développer ses réflexions et les étayer par

des exemples et des arguments ;

- écrire des textes argumentés clairs et détaillés, sur une gamme étendue de sujets relatifs aux domaines artistique, littéraire, philosophique, historique, scientifique, social, économique et technologique, en s'appuyant sur les acquis du parcours scolaire et sur des connaissances personnelles ;
- écrire un essai qui développe une argumentation de façon méthodique, en soulignant de manière appropriée les points importants, et qui s'appuie sur les acquis, disciplinaires et interdisciplinaires, du parcours scolaire, ainsi que sur des connaissances et des références culturelles précises.

4. Grilles d'évaluation de la production écrite

Voir annexe 1

5. Caractéristiques de l'épreuve orale

L'oral consiste en un entretien, dans le cadre duquel le candidat sera amené à présenter son analyse personnelle d'un texte ou d'un extrait d'un texte proposé par le professeur examinateur. Le document est choisi parmi les textes littéraires ou d'actualité analysés ou tiré d'une des œuvres intégrales étudiées en classe pendant l'année scolaire.

Durée maximale de l'épreuve : dix minutes.

6. Objectifs de l'épreuve orale

L'épreuve orale de français a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances, disciplinaires et interdisciplinaires, à exprimer une sensibilité et une culture personnelles et à manifester sa maîtrise de l'expression orale selon les descripteurs suivants :

- s'exprimer de façon claire, cohérente et détaillée, en soulignant les points importants et les détails pertinents, en présentant son point de vue, en argumentant ;
- communiquer avec aisance sur la plupart des sujets ayant trait aux domaines suivants : artistique, littéraire, philosophique, historique, scientifique, social, économique et technologique.

7. Grille d'évaluation de la production orale

Voir annexe 2



L'Assesseur
Luciano Cavori

ANNEXE 1

TYPE A : Analyse et interprétation d'un texte littéraire d'un auteur francophone (évaluation sur 20)

Critères généraux	Indicateurs spécifiques	Éléments observables	Points
Pertinence de la production écrite 1 point	Respect du type de production demandée et de la consigne de longueur indiquée	<ul style="list-style-type: none"> Respect des consignes et minimum acceptable de mots (270) <i>Une production d'une longueur supérieure à 300 mots ne doit pas être sanctionnée.</i> Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces : « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots. 	1
Organisation du discours de la production écrite 4 points	Organisation claire des idées exprimées sous forme d'un texte fluide et cohérent. Respect des règles d'usage de la mise en page	<ul style="list-style-type: none"> Hors sujet et/ou production de moins de 270 mots Enchaînement structuré et cohérent (introduction, corps argumenté, conclusion) Remarques argumentées et illustrées à l'aide d'exemples précis Phrases ponctuées correctement, mise en page facilitant la lecture Enchaînement partiellement structuré (absence d'une partie) mais cohérent Remarques le plus souvent argumentées et illustrées à l'aide d'exemples précis Quelques erreurs de ponctuation, mise en page assez soignée Enchaînement partiellement structuré et parfois incohérent Remarques le plus souvent simplement affirmées sans argumentation Des erreurs de ponctuation, mise en page peu soignée Enchaînement partiellement structuré et souvent incohérent Remarques simplement affirmées sans argumentation Erreurs fréquentes de ponctuation, mise en page peu soignée Texte sans structure Erreurs fréquentes de ponctuation et de mise en page rendant la lecture difficile 	0
Caractéristiques du contenu (questions et production) 7 points	Compréhension et analyse du texte et des nœuds thématiques et stylistiques essentiels	<ul style="list-style-type: none"> Compréhension globale et ponctuelle du texte, capacité d'en relever le sens et le style, à l'aide, le cas échéant, d'inférences Compréhension globale du texte, capacité d'en relever la plupart des éléments stylistiques et de sens à l'aide, le cas échéant, d'inférences Compréhension globale du texte, capacité d'en relever quelques éléments stylistiques et de sens 	4
			3
			2



		<ul style="list-style-type: none"> Compréhension globale du texte, capacité d'en relever quelques éléments stylistiques et de sens. Présence de contresens Compréhension partielle et présence de contresens Réflexion critique qui prend en compte les acquis du parcours scolaire et/ou les connaissances personnelles Réflexion critique où la prise en compte des acquis du parcours scolaire et/ou des connaissances personnelles est partielle Réflexion critique où la prise en compte des acquis du parcours scolaire et/ou des connaissances personnelles est fragmentaire, voire erronée Réflexion banale. Les acquis du parcours scolaire et/ou les connaissances personnelles sont absents et/ou erronés 	1 0 3 2 1 0
	Ampleur et précision des contenus et des références culturelles Apports critiques	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation du lexique spécifique et d'expressions idiomatiques et figées propres à la langue française Orthographe exacte, avec erreurs occasionnelles Utilisation du lexique spécifique Présence peu fréquente d'emprunt à la L1 Erreurs non systématiques d'orthographe ne conduisant pas à des malentendus Lexique spécifique mal maîtrisé Présence importante d'emprunts à la L1 De nombreuses erreurs d'orthographe conduisant parfois à des malentendus 	2 1 0
Compétence linguistique : compétence lexicale (questions et production) 2 points	Étendue et maîtrise du vocabulaire de base et de spécialité (littéraire) Maîtrise de l'orthographe lexicale	<ul style="list-style-type: none"> Bon contrôle grammatical. Bévues occasionnelles, erreurs non systématiques Assez bon contrôle grammatical. Pas de fautes conduisant à des malentendus Contrôle suffisant d'un répertoire de tournures et d'expressions simples et fréquemment utilisées De nombreuses erreurs qui entravent la compréhension du texte 	3 2 1 0
Compétence linguistique : compétence grammaticale et syntaxique (questions et production) 6 points	Choix des formes		
	Degré d'élaboration des phrases	<ul style="list-style-type: none"> Contrôle des structures de la phrase simple (sens, présence et ordre des mots, relations entre les mots, etc.) Contrôle des structures des phrases complexes et emploi des articulateurs logiques 	3



		<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des structures de la phrase simple et des phrases complexes les plus courantes. • Emploi des articulateurs logiques les plus fréquents 	2
		<ul style="list-style-type: none"> • Assez bon contrôle des structures de la phrase simple et des phrases complexes les plus courantes. • Interférences des structures de la L1 	1
		<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle limité des structures des phrases complexes • De nombreuses interférences des structures de la L1 	0



TYPE B : Analyse et production d'un texte argumenté (évaluation sur 20)

Critères généraux	Indicateurs spécifiques	Éléments observables	Points
Pertinence de la production écrite 1 point	Respect du type de production demandée et de la consigne de longueur indiquée	<ul style="list-style-type: none"> Respect des consignes et minimum acceptable de mots (360) Une production d'une longueur supérieure à 400 mots ne doit pas être sanctionnée. Règle de décompte des mots : est considéré comme mot tout ensemble de signes placé entre deux espaces : « c'est-à-dire » = 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots. 	1
Organisation du discours de la production écrite 4 points	Organisation claire des idées exprimées sous forme d'un texte fluide et cohérent. Respect des règles d'usage de la mise en page	<ul style="list-style-type: none"> Hors sujet et/ou production de moins de 360 mots Enchaînement structuré (introduction, corps argumenté, conclusion) Remarques argumentées et illustrées à l'aide d'exemples et/ou de données précis Phrases ponctuées correctement, mise en page facilitant la lecture Enchaînement partiellement structuré (absence d'une partie) mais cohérent Remarques le plus souvent argumentées et illustrées à l'aide d'exemples et/ou de données précis Quelques erreurs de ponctuation, mise en page assez soignée 	0
Caractéristiques du contenu (questions et production) 7 points	Compréhension et analyse du texte et des nœuds thématiques essentiels	<ul style="list-style-type: none"> Enchaînement partiellement structuré et parfois incohérent Remarques le plus souvent simplement affirmées sans argumentation Des erreurs de ponctuation, mise en page peu soignée 	4
		<ul style="list-style-type: none"> Enchaînement partiellement structuré et souvent incohérent Remarques simplement affirmées sans argumentation Erreurs fréquentes de ponctuation, mise en page peu soignée 	3
		<ul style="list-style-type: none"> Texte sans structure Erreurs fréquentes de ponctuation et mise en page rendant la lecture difficile 	2
		<ul style="list-style-type: none"> Compréhension globale et ponctuelle du texte, capacité d'en relever le sens et l'argumentation, à l'aide, le cas échéant, d'inférences 	1
		<ul style="list-style-type: none"> Compréhension globale du texte, capacité d'en relever la plupart des éléments de sens ainsi que l'argumentation à l'aide, le cas échéant, d'inférences 	0
		<ul style="list-style-type: none"> Compréhension globale du texte, capacité d'en relever quelques éléments de sens 	1
		<ul style="list-style-type: none"> Compréhension globale du texte, capacité de relever quelques éléments de sens. Présence de contresens 	0



	<p>Ampleur et précision des contenus et des références culturelles Apports critiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension partielle et présence de contresens • Réflexion personnelle qui prend en compte les acquis du parcours scolaire et/ou les connaissances personnelles • Réflexion personnelle où la prise en compte des acquis du parcours scolaire et/ou des connaissances personnelles est partielle • Réflexion personnelle où la prise en compte des acquis du parcours scolaire et/ou des connaissances personnelles est fragmentaire, voire erronée • Les acquis du parcours scolaire et/ou les connaissances personnelles sont absents et/ou erronés 	<p>0 3 2 1 0</p>
<p>Compétence linguistique : compétence lexicale (questions et production) 2 points</p>	<p>Étendue et maîtrise du vocabulaire de base et de spécialité (artistique, littéraire, philosophique, historique, scientifique, social, économique et technologique) Maîtrise de l'orthographe lexicale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du lexique spécifique et d'expressions idiomatiques et figées propres à la langue française • Orthographe exacte, avec erreurs occasionnelles • Utilisation du lexique spécifique • Présence peu fréquente d'emprunt à la L1 • Erreurs non systématiques d'orthographe ne conduisant pas à des malentendus • Lexique spécifique mal maîtrisé • Présence importante d'emprunts à la L1 • De nombreuses erreurs d'orthographe conduisant parfois à des malentendus 	<p>2 1 0</p>
<p>Compétence linguistique : compétence grammaticale et syntaxique (questions et production) 6 points</p>	<p>Choix des formes</p> <p>Degré d'élaboration des phrases</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bon contrôle grammatical. Bévues occasionnelles, erreurs non systématiques • Assez bon contrôle grammatical. • Pas de fautes conduisant à des malentendus • Contrôle suffisant d'un répertoire de tournures et d'expressions simples et fréquemment utilisées • De nombreuses erreurs qui entravent la compréhension du texte • Contrôle des structures de la phrase simple (sens, présence et ordre des mots, relations entre les mots, etc.) • Contrôle des structures des phrases complexes et emploi des articulateurs logiques • Contrôle des structures de la phrase simple et des phrases complexes les plus courantes. • Emploi des articulateurs logiques les plus fréquents 	<p>3 2 1 0 3 2</p>



	<ul style="list-style-type: none">• Assez bon contrôle des structures de la phrase simple et des phrases complexes les plus courantes.• Interférences des structures de la L1	1
	<ul style="list-style-type: none">• Contrôle limité des structures des phrases complexes• De nombreuses interférences des structures de la L1	0

TYPE C : Essai argumenté sur des sujets d'actualité (évaluation sur 20)

Critères généraux	Indicateurs spécifiques	Éléments observables	Points
Pertinence de la production écrite 2 points	Respect du type de production demandée et de la consigne de longueur indiquée Prise en compte du texte support	<ul style="list-style-type: none"> Respect des consignes, présence du titre et des sous-titres et minimum acceptable de mots (450) Une production d'une longueur supérieure à 500 mots ne doit pas être sanctionnée. Règle de décompte 1 mot ; « un bon sujet » = 3 mots ; « je ne l'ai pas vu depuis avant-hier » = 7 mots. Repérage des notions clés du texte support 	2
Organisation du discours 5 points	Organisation claire des idées exprimées sous forme d'un texte fluide et cohérent. Respect des règles d'usage de la mise en page	<ul style="list-style-type: none"> Respect partiel de la consigne, absence du titre ou des sous-titres et nombre de mots entre 330 et 450 Repérage partiel des notions clés du texte support Hors sujet et/ou production de moins de 330 mots Aucune prise en compte du texte support Enchaînement structuré et cohérent (introduction, corps argumenté, conclusion) Introduction structurée (phrase d'accroche, définition des mots clés, présentation du thème traité et du plan) Cohésion entre les parties de l'introduction et de la conclusion Développement cohérent et paragraphes organisés logiquement Remarques argumentées et illustrées à l'aide d'exemples et/ou de données précises Phrases ponctuées correctement et mise en page facilitant la lecture Enchaînement structuré (introduction, corps argumenté, conclusion) mais parfois incohérent Introduction partiellement structurée (phrase d'accroche, définition des mots clés, présentation du thème traité et du plan) Cohésion partielle entre les parties de l'introduction et de la conclusion Développement partiellement cohérent Remarques le plus souvent argumentées et illustrées à l'aide d'exemples et/ou de données précises Phrases ponctuées correctement, mise en page facilitant le plus souvent la lecture Enchaînement partiellement structuré (absence d'une partie) présentant quelques incohérences Manque de cohésion entre les parties de l'introduction et de la conclusion Remarques simplement affirmées sans argumentation, ni illustration Quelques erreurs de ponctuation, mise en page assez soignée Enchaînement partiellement structuré : absence d'une ou de plusieurs parties ou corps central incohérent Remarques simplement affirmées et parfois incohérentes Quelques erreurs de ponctuation, mise en page rendant la lecture difficile 	1
			0
			5
			4
			3
			2



		<ul style="list-style-type: none"> • Enchaînement peu structuré • Des erreurs de ponctuation et mise en page rendant la lecture difficile 	1
<p>Caractéristiques du contenu 5 points</p>	<p>Ampleur et précision des contenus disciplinaires et interdisciplinaires, ainsi que des références culturelles Apports critiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Texte sans structure • Ponctuation et mise en page bâclées • Réflexion riche et critique qui va bien au-delà des acquis scolaires, disciplinaires et interdisciplinaires, et qui prend en compte les connaissances personnelles • Réflexion critique qui prend en compte les acquis du parcours scolaire, disciplinaire et interdisciplinaire, ainsi que les connaissances personnelles • Réflexion critique qui prend en compte les acquis du parcours scolaire disciplinaire et qui fait état de connaissances personnelles limitées • Réflexion critique qui prend en compte les acquis du parcours scolaire disciplinaire sans faire recours aux connaissances personnelles • La prise en compte des acquis du parcours scolaire disciplinaire et/ou des connaissances personnelles est fragmentaire, voire erronée • Les acquis du parcours scolaire disciplinaire et/ou les connaissances personnelles sont limités et/ou erronés 	0
<p>Compétence linguistique : compétence lexicale (questions et production) 2 points</p>	<p>Étendue et maîtrise du vocabulaire de base et de spécialité (artistique, littéraire, philosophique, historique, scientifique, social, économique et technologique) Maîtrise de l'orthographe lexicale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du lexique spécifique et d'expressions idiomatiques et figées propres à la langue française • Orthographe exacte, avec erreurs occasionnelles • Utilisation du lexique spécifique • Présence peu fréquente d'emprunt à la L1 • Erreurs non systématiques d'orthographe ne conduisant pas à des malentendus • Lexique spécifique mal maîtrisé • Présence de nombreux emprunts à la L1 • De nombreuses erreurs d'orthographe conduisant parfois à des malentendus 	2
<p>Compétence linguistique : compétence grammaticale et syntaxique (questions et</p>	<p>Choix des formes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Bon contrôle grammatical. Bévues occasionnelles, erreurs non systématiques • Assez bon contrôle grammatical • Pas de fautes conduisant à des malentendus • Contrôle suffisant d'un répertoire de tournures et d'expressions simple et fréquemment utilisées 	3
			2
			1



<p>production) 6 points</p>	<p>Degré d'élaboration des phrases</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses erreurs qui entravent la compréhension du texte • Contrôle des structures de la phrase simple (sens, présence et ordre des mots, relations entre les mots, etc.) • Contrôle des structures des phrases complexes et emploi des articulateurs logiques • Contrôle des structures de la phrase simple et des phrases complexes les plus courantes • Emploi des articulateurs logiques les plus fréquents • Assez bon contrôle des structures de la phrase simple et des phrases complexes les plus courantes • Interférences des structures de la L1 • Contrôle limité des structures des phrases complexes • De nombreuses interférences des structures de la L1 	<p>0 3 2 1 0</p>
---------------------------------	--	----------------------------------



ANNEXE 2

Épreuve orale (évaluation sur 20)

Critères généraux	Indicateurs spécifiques	Éléments observables	Points
Organisation du discours 3 points	Développement construit, argumenté et pertinent	<ul style="list-style-type: none"> Présentation claire et organisée qui met en évidence des éléments significatifs et qui parvient à une conclusion appropriée Relation entre les idées clairement marquée 	3
Caractéristiques du contenu 5 points	Repérage pertinent et exploitation cohérente des éléments du texte proposé au service d'un regard critique Ampleur et précision des contenus, disciplinaires et interdisciplinaires, et des références culturelles personnelles	<ul style="list-style-type: none"> Présentation claire qui met en évidence des éléments significatifs Relation entre les idées clairement marquée 	2
		<ul style="list-style-type: none"> Présentation simple qui ne met en évidence que quelques éléments significatifs Présentation sans structure Temps de parole non respecté 	1
Interaction-débat	Défense d'un point de vue argumenté	<ul style="list-style-type: none"> Repérage du thème principal de réflexion du texte source Réflexion riche et critique qui prend en compte les éléments significatifs du texte, les acquis du parcours scolaire, disciplinaires et interdisciplinaires, ainsi que les connaissances personnelles 	5
		<ul style="list-style-type: none"> Repérage du thème principal de réflexion du texte source Réflexion critique qui prend en compte les éléments significatifs du texte, les acquis du parcours scolaire, disciplinaires et interdisciplinaires, ainsi que les connaissances personnelles 	4
		<ul style="list-style-type: none"> Repérage du thème principal de réflexion du texte source Réflexion simple qui prend partiellement en compte des éléments significatifs du texte, les acquis du parcours scolaire disciplinaire ainsi que les connaissances personnelles 	3
		<ul style="list-style-type: none"> Reprise plate des éléments significatifs du texte et prise en compte des acquis du parcours scolaire ou des connaissances personnelles 	2
		<ul style="list-style-type: none"> Reprise plate des éléments significatifs du texte prise en compte de quelques acquis du parcours scolaire et/ou des connaissances personnelles 	1
		<ul style="list-style-type: none"> Restitution absente ou erronée Aucune référence aux acquis du parcours scolaire ou aux connaissances personnelles 	0
		<ul style="list-style-type: none"> Réponse complète et efficace aux questions Reprise des idées présentées afin d'apporter des nuances et/ou des précisions 	3



3 points		<ul style="list-style-type: none"> • Réponse complète aux questions • Reprise des idées présentées afin d'apporter des nuances et/ou des précisions • Réponse complète aux questions • Réponse vague, imprécise ou erronée aux questions 	2
Expression et communication 3 points	Maîtrise du système phonologique	<ul style="list-style-type: none"> • Prononciation claire et naturelle et intonation appropriée • Expression fluide • Prononciation et intonation bien compréhensibles malgré quelques erreurs • Quelques hésitations ou reprises • Prononciation et intonation en grande partie compréhensibles malgré des erreurs • Débit lent, de nombreuses hésitations • Des erreurs de prononciation rendent parfois la compréhension difficile • Débit lent, beaucoup d'hésitations et de reprises 	0 3 2 1 0
Compétence linguistique : compétence lexicale 2 points	Étendue et maîtrise du vocabulaire de base et de spécialité (artistique, littéraire, philosophique, historique, scientifique, social, économique et technologique)	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du lexique spécifique et d'expressions idiomatiques et figées propres à la langue française • Utilisation du lexique spécifique • Présence peu fréquente d'emprunt à la L1 • Lexique spécifique mal maîtrisé • Présence de nombreux emprunts à la L1 	2 1 0
Compétence linguistique : compétence grammaticale et syntaxique 4 points	Choix des formes Degré d'élaboration des phrases	<ul style="list-style-type: none"> • Haut degré de correction grammaticale et des modes • Maîtrise des phrases complexes, de l'utilisation des connecteurs, des transitions • Bon contrôle grammatical. Bévues occasionnelles, erreurs non systématiques • Pas de fautes conduisant à des malentendus • Contrôle des structures de la phrase simple et des phrases complexes les plus courantes • Emploi des articulateurs logiques les plus fréquents • Assez bon contrôle grammatical • Assez bon contrôle des structures de la phrase simple et des phrases complexes les plus 	4 3 2



courantes		
	<ul style="list-style-type: none">• Assez bon contrôle des structures de la phrase simple• Interférences des structures de la L1	1
	<ul style="list-style-type: none">• De nombreuses erreurs qui entravent la compréhension• Contrôle limité des structures des phrases• De nombreuses interférences des structures de la L1	0

